**Zeitschrift:** Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande

**Band:** 8 (1909)

Heft: 1

Rubrik: Étymologies

Autor: [s.n.]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vōz-ét³ an.n « éprəga » (è ou ā bæyi³)! fut³ don vitə70. Lè voèla k'ā syāsè! léz-æy³ yi viran. [man!
Ā vīn.nègr³, ā vīn.nègr³! vit³ di brantəvīn,
Vou bīn èpotchè-yi lè tchan.nat³ di vīn!
« Sigan.nyi³ »-lè (ch²kout²-lè) gèyè: lo malèj³ lè tuə.
Toè, fu (ou rit³) vit³ an lè tyæjin.n² po y'èpotchè di bruə.

- 75. Kə kékün al³ ty³ri lo doktær χοəχ²-m'i (χοəχ²-mə-yi)! Potchè-lè chu son yé! Mèdèm³ an væ mæri. Èl³ grəm³ djə lé dan, son vizèdj³ ā tchīndjiə. « Loulā » (poèdé!) d'in vir³-tè-mīn èl³ væ étr³ viriə! Ēlè! mon Duə, élè! èl³ tir³ lé d³riə.
- 80. Èll'é djə lo rīnkaya; èl<sup>ə</sup> pè po l'ātr<sup>ə</sup> viə.

  Vīn kouālīn èpré lé djīnk<sup>ə</sup> an l'étèrnitè,
  Èfīn də r<sup>ə</sup>mèrtyè də ké san èll'ādré.
  Èl<sup>ə</sup> tir<sup>ə</sup> d<sup>ə</sup>va l'si<sup>ə</sup>; voèyan s'èll'antrəré.

F. FRIDELANCE.

# ÉTYMOLOGIES

-∳-

1. Val. bisse, s. m., « canal d'irrigation ».

Le nom des fameuses conduites d'eau du Valais n'est pas si énigmatique qu'il semble l'être au premier abord. Ce n'est pas autre chose qu'une variante phonétique du mot français bief, qui provient du germanique bed (lit de ruisseau) 1. Le mot est répandu dans toute la Suisse romande, et prend entre autres les formes suivantes: bis' (Evolène, indéclinable), bay (Bas-Valais, Vaud), bè (Fribourg), bē (Montagnes neuchâteloises), bis (Berne). Il signifie canal, petit ruisseau, torrent, et se rencontre, comme de juste, fréquemment parmi les noms de lieu. Ceux qui prétendent que les Arabes ont introduit les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour le sens, cfr. les dérivés de fosse, val, avec le sens de ruisseau sur la carte 1175 de l'Atlas linguistique de la France.

bisses en Valais, ne seront pas satisfaits de cette étymologie; car une chose arabe ne saurait porter un nom germanique.

Reste à expliquer la forme bis, qui a passé dans la langue des touristes et qui a par là acquis droit de cité en français. Généralement les patois romands confondent les voyelles latines  $\bar{e}$  et  $\check{e}$  accentuées en syllabe libre; ainsi les mots tēla et lĕpore offrent aujourd'hui dans le Gros-de-Vaud les formes tayla et layvra. Les patois des cantons de Neuchâtel, Berne et de la partie du Valais romand située à l'Est de Sion distinguent les deux résultats. Nous avons donc le schéma:

	tēla		lĕpore		*bĕdu
Bas-Valais, Gros-de-Vaud:	tayla		layvra		bay
Gruyère :	tèla		lèvra		bề
<b>Evolène</b> :	teyla	II	livra		bis'
Montagne neuchâteloise:	tèla	11	lyēv <b>r</b> a1	il	bī
Jura bernois:	toual	11	yizur		bia

Quant à l's finale, elle nous rappelle qu'en vieux français, à côté de bief, l'on rencontre souvent la forme biez, dont l'équivalent existe aussi dans nos anciens documents. Ainsi à Neuchâtel: ou beyz de la Roche; juxta le beyz (Extentes du Val-de-Travers, vers 1340). Parmi les différentes latinisations, la forme becium témoigne également de la prononciation \* biets: Juxta becium labentem de Ruvinis nigris ex oriente (Ormont-dessus, 1427).

M. Meyer-Lübke a certainement raison de voir dans biez et bief des essais imparfaits de rendre la prononciation germanique bed (Gramm. rom. I, § 557 et II, § 20). Puitspelu cité également deux formes, bi et bis, pour le dialecte lyonnais. Un radical avec -s est postulé par les dérivés valaisans tels que bizèt, petit bisse, etc. Tandis que presque tous nos patois laissent s'amuïr les consonnes finales, certains de ceux du Valais en conservent quelques traces. C'est ainsi que -s subsiste à Evolène comme reste d'un ancien \*-ts, témoins digitos — \* deits — dèys, directus — \* dreits — drèys, \* muttos — \* mots — mòs, filius — \* fi(l)ts — fis, pilos — \* pei(l)ts — pèys, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'ancien \*lievra a été traité comme \*gieres (voy. Bulletin, VII, p. 52). li ont fusionné et l'accent s'est fixé sur l'e. L'évolution normale est représentée par mël  $= m\bar{\imath}$ , mëdicu  $= m\bar{\imath}dj$ , etc.

# 2. Français pop. dégremillé, « dégourdi ».

A propos de déquepiller, « débarrasser », expliqué par « enlever les cupules des noisettes », etc. (voir Bulletin, VII, p. 58), plusieurs de nos lecteurs m'ont rendu attentif à l'expression dégremillé, part. p. de (se) dégremiller, « (se) dégourdir, se déniaiser, se défaire de sa rusticité, de sa gaucherie », aussi « remuer, se donner du mouvement » ; comme verbe actif, « développer, éveiller, éduquer ». Ce mot doit évidemment son origine à une idée analogue: dégremiller, en patois dègramalyi ou degroumalyī, paraît avoir signifié d'abord « sortir les grumeaux, c'est-à-dire noyaux de leur enveloppe ». La base latine serait donc \*grūmiculum = noyau, qui n'existe plus comme tel, mais qui persiste sous la forme diminutive gramalyon = peloton, grumeau de farine dans la soupe (voir Bridel, sous gremelhon). Le mot actuel pour noyau mangeable ou amande d'une noix, noisette, etc., est gramó, qui remonte à \*grumaculum, et qui a donné naissance au verbe gramalyi, « casser les noix, séparer l'amande de la coque ».

## 3. Chermontane, nom de lieu.

Chermontane est le nom officiel, figurant sur les cartes géographiques, d'un grand alpage qui forme l'extrémité du val de Bagnes. On le traverse avant d'arriver à l'admirable col de Fenêtre de Balme, qui relie le Valais au val d'Ollomont.

M. Jaccard explique le nom, dans son Essai de toponymie, p. 85, ainsi que dans le Dictionnaire géographique de la Suisse, par le mot vieux français sermontan, nom du Laser Siler, ombellifère très abondante à la Petite Chermontane. C'est une des nombreuses étymologies de M. Jaccard, dont l'œuvre est du reste très méritoire, qui ne sauraient être approuvées par la linguistique. D'abord le vieux français, qu'il fait souvent intervenir à l'appui de ses hypothèses, n'a rien à voir ici, car on n'a jamais parlé cette langue dans nos montagnes. Nos patois et le vieux français ont un fonds commun de mots tirés du latin ou d'autres sources et que la langue française actuelle ne possède plus. Dans ce cas, les documents de l'ancienne France fournissent des variantes de même origine, et rien de plus. La plante en question porte, du reste, toujours en français le nom de sermontain, autre raison pour ne pas invoquer la

vieille langue<sup>1</sup>. Je préfère, sous ce rapport, le texte du Dict. géogr., où il est dit que Chermontane vient de sermontan, nom patois du Laser Siler. Mais est-il vrai que la plante s'appelle ainsi chez nous? Durheim, Schweiz. Pflanzen-Idiotikon, indique les prononciations semontain et sermontin, Bridel donne en outre sermet et semontan, Savoy n'enregistre que sermontain; pour le Valais, les matériaux du Glossaire offrent invariablement semontan, sans r. Si l'on met en regard de cette dernière forme, seule valable en Valais, l'appellation patoise de Chermontane, c'est-à-dire tsarmòtāna, que j'ai eu l'occasion, cet été, d'entendre dans tout le val de Bagnes, on s'aperçoit bien vite que les deux noms n'ont aucune espèce de rapport. La lettre n du nom français est due à une simple fantaisie de géographe. Il est aussi peu probable qu'on ait donné sans autre le nom d'une plante à toute une alpe.

Notre vaillant correspondant bagnard, M. Gabbud, me suggère une origine bien plus satisfaisante de tsarmòtāna. Ce serait, d'après lui, Calmis Augustana, c'est-à-dire la chaux² des Valdôtains. En effet, la Chermontane a été longtemps un sujet de litige entre les deux populations. Elle est célèbre par un procès qui remplit presque tout le XVIe siècle, à la fin duquel l'alpe fut adjugée au territoire actuellement suisse. Le nom de Mauvoisin désignant la contrée la plus rapprochée serait-il également un souvenir d'anciennes luttes?

L'histoire du nom de Chermontane met en relief deux choses: le secours précieux qui peut nous être donné encore par les indigènes intelligents, et le fait que seule la forme patoise de nos noms de lieu doit servir de base dans nos recherches étymologiques. Elle montre donc l'urgence et l'utilité des études poursuivies avec tant de zèle et de compétence par M. le prof. E. Muret.

L. GAUCHAT.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur ce mot, voir Bulletin, IV, p. 3 ss.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir les noms gallo-romans de la plante dans Rolland, Flore populaire, VI, 116-117. Sermontain dérive apparemment de sil montanus ou montanus on trouve aussi cermontaygne, f., dès le XIII<sup>e</sup> siècle.